

France

Un rapport du Conseil économique et social le préconise : Valoriser la vision socio-économique de l'avancée en âge des boomers

Mis en ligne le 17/03/2009

Jean-Yves Ruaux

Positiver la vision économique du vieillissement, professionnaliser la gestion du bénévolat, concevoir la retraite comme une période-projet, intégrer l'associatif et les pouvoirs publics à un développement socio-économique solidaire afin d'éviter un papy crash à l'horizon 2030. Telles sont quelques unes des préconisations du rapport "Seniors et cité" de Monique Boutrand que le Conseil économique et social publie officiellement jeudi 19 mars.

"Pourquoi aujourd'hui faire un rapport sur les seniors quand les inquiétudes des décideurs publics se portent plutôt vers le chômage des jeunes ou vers la prise en charge de la dépendance et les coûts qu'elle va engendrer dans les années à venir ébranlant nos systèmes de protection sociale construits sur la solidarité ?" Les interrogations de Monique Boutrand, conseiller économique et social et secrétaire national cadres de la CFDT, résultent d'une réflexion sur la démographie. Celle-ci pourrait, vers 2030, transformer le baby-boom en papy-crash. Son rapport intitulé "Seniors et cité" résulte d'une anticipation du devenir de la France fondée sur l'impact démographique du vieillissement des boomers. La population de France métropolitaine qui compte actuellement 60,7 millions d'habitants passera à 67 millions en 2030. Les plus de 60 ans passeront de 12 millions actuellement à environ 21 millions, soit un quasi doublement. Un Français sur cinq a actuellement plus de 60 ans. Ce sera un Français sur trois en 2030, dont 8 millions de 55-64 ans contre 5,5 millions actuellement, 7,3 millions de 65-74 ans contre 5 millions aujourd'hui. Les plus de 75 ans seront la catégorie qui croîtra le plus. Leur nombre passera de 2,5 millions actuellement à près de 5 millions.

Trois scénarios pour l'avenir de la France séniorisée Qu'advientra-t-il? Impossible de le prédire sans croiser une multitudes d'hypothèses et de facteurs.

Les trois scénarios que le rapport formule s'appuient sur les travaux de MM Godet et Mousli (Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030, Conseil d'analyse économique ; La Documentation française, Paris 2006).

1. Le scénario gris. L'espérance de vie augmente encore. Le nombre de seniors continue à croître. En revanche, les relations entre générations se dégrade car les jeunes éprouvent de la difficulté à trouver un emploi. L'héritage, de plus en plus tardif, s'efface au profit de la donation. Le nombre de ménages ne cesse d'augmenter. Conséquence, les tensions se maintiennent d'autant plus sur l'immobilier que la fragmentation des familles renforce la demande. Moins favorisés, les retraités vieillissent de manière sédentaire, leur accès aux services et leur mobilité est conditionnée par leurs faibles de ressources, à l'exception d'une minorité plus argentée. La prise en charge de la santé et de la dépendance sont de plus en plus inégales car les pouvoirs publics sont débordés. Leurs besoins en soins écornent le patrimoine des seniors. "Les pouvoirs publics ne parviennent plus à faire face aux besoins en matière de santé et de dépendance : le patrimoine des seniors est de plus en plus sollicité, et ceux qui n'en ont

pas se retrouvent en situation difficile. Et l'emploi dans tout cela? "Les entreprises qui réussissent le mieux sont celles qui ont innové, dans les domaines de la formation et de la gestion du personnel, et parviennent à maintenir en activité les sexagénaires."

2. Selon le scénario rose, "l'augmentation des revenus et des naissances, une immigration à la fois bien maîtrisée et intégrée, sans qu'il y ait par ailleurs de creusement des inégalités, permettent, dans une situation économique globalement favorable, de préserver l'essentiel du système de protection sociale. " Cette harmonie résulte d'une hypothèse de croissance optimiste et d'une régulation des migrations de retraités par les territoires. Tout va bien !. Les solidarités se développent. La limite d'âge à la cessation d'activité a été abolie. Le chômage baisse en raison d'un bon degré de croissance.

3. Le scénario noir est marqué par une chute de la fécondité, l'exode des jeunes diplômés, une hausse des causes de mortalité comme l'alcoolisme, la régression de la recherche médicale, la généralisation des assurances individuelles. Le pire est-il sûr ? Pas tout à fait car les inégalités croissent entre régions et les individus, riches, actifs, pauvres et en sous-activité. Le maintien des aînés au pouvoir engendre une guerre des générations, puisque les jeunes ne parviennent pas à se faire une place. Pour couronner le tout, la population active diminue. Les retraités sont contraints à la pluri-activité pour survivre. Le travail au noir prospère. Le recteur-géographe-démographe Gérard-François Dumont (Populations et territoires de France en 2030 ; Le scénario d'un futur choisi ; L'Harmattan, 2008) a émis une hypothèse similaire que le rapport Boutrand résume de la façon suivante : C'est "l'hiver démographique, crise du modèle social, hausse de l'âge réel de prise de la retraite sous contrainte d'insuffisance des revenus, flambée des coûts de l'énergie, conduisent à une perte d'attractivité de la France et à l'émigration de ses jeunes diplômés."

Voici pourquoi, explique Monique Boutrand, après le baby-boom de l'après-guerre, nous vivons aujourd'hui le papy-boom et si nous ne prenons pas la mesure des évolutions à venir, nous allons effectivement vers le papy crash à partir de 2030 mais "qui pourrait être source de dysfonctionnements graves dans notre pacte social bien avant." Car "dans les vingt ans qui viennent, il faudra non seulement financer les retraites mais encore être capable de répondre à une augmentation des dépenses de santé et à la prise en charge de la dépendance". Comment pallier les difficultés ? Le rapporteur formule plusieurs préconisations. D'abord, il faut puiser dans les réserves de main d'œuvre contenues dans le faible taux d'emploi actuel des plus de 55 ans. C'est en quelque sorte pour conjurer les hypothèses de catastrophe que Monique Boutrand a rédigé son rapport et formulé ses avis adoptés en séance plénière du Conseil économique et social le 10 mars dernier.

Reconsidérer le regard économique sur le vieillissement Mme Boutrand propose "d'appréhender cette nouvelle période de vie comme une opportunité personnelle et collective de créer de nouveaux rapports de solidarité entre les générations. Les seuls actifs ne pourront demain répondre à tous les problèmes sociétaux qui nous sont posés ; dans une démocratie, c'est un nouveau pacte générationnel que nous devons inventer." L'effet de nombre amplifie les questions posées au monde du travail par la perte de compétences pas toujours anticipée mais aussi les questions posées aux collectivités locales dans les choix de politiques de logement et d'urbanisme pour anticiper les conséquences du vieillissement. "Malgré les préconisations européennes, la France reste le mauvais élève de l'Europe en termes de taux d'emploi des seniors, situation qui s'avère coûteuse en terme de protection sociale. C'est un premier enjeu collectif auquel il nous faut répondre !" Une place réelle devra être faite au bénévolat. Il faut donc vaincre les obstacles actuels que constitue une sur-représentation masculine aux postes de responsabilité. Elle y voit le risque d'un blocage de la vie associative, dû au non-

renouvellement de ses cadres, à la mauvaise gestion de ses ressources humaines, d'un développement "des comportements « anti vieux » dangereux pour la cohésion sociale". Le deuxième enjeu collectif important !

Anticiper Autre enjeu important, la nécessité d'anticiper le vieillissement des retraités les plus aisés qui "quittent les métropoles où ils travaillaient pour se déplacer vers le Sud ou vers l'Ouest créant de véritables déséquilibres pour certains territoires". Ils représentent aujourd'hui un potentiel de richesse caractérisant la prospérité de "l'économie présente" due à l'appétit de consommation des boomers dont la présence "pourrait s'avérer coûteuse quand il sera nécessaire de pallier à leur vieillissement". A noter en contrepartie que 13% des seniors vivent dans le parc social de logements et que ce nombre ne cesse d'augmenter. Comment dès lors organiser l'économie ? Les politiques publiques peuvent jouer un rôle essentiel d'incitation et de coercition si nécessaire, à la fois pour "mobiliser la valeur ajoutée que peuvent représenter les seniors" et développer en faveur de la vieillesse une économie de services favorisant la création d'emplois. Celle-ci n'oppose pas les vieux aux jeunes mais s'appuie sur une création d'emplois, socle d'un pacte intergénérationnel vertueux. Reste que l'on manque "de statistiques et de travaux de recherche qui permettraient d'étayer le poids et l'apport des seniors dans l'économie".

Valoriser le capital associatif L'importance numérique des seniors invite à organiser la transition entre les générations pour éviter le chaos social et économique. "L'avis préconise de développer toutes les formes de compromis entre travail salarié et activités librement choisies pour assurer une transition plus équilibrée, revaloriser ainsi la fin de carrière en entreprise en prenant le temps de la transmission des compétences qui s'avère un enjeu économique important." Mme Boutrand, militante syndicale, cadre du secteur public à caractère social et bénévole de longue date, a auditionné des dizaines de spécialistes pour rédiger son rapport. Elle n'en est que plus déterminée à réclamer "une sorte de bilan de compétences humaines que nous avons qualifié de « bilan de potentiel retraite ». La retraite ne doit donc pas être considérée comme le "cul-de-sac" de l'existence, mais comme une période à part entière qui ne doit pas demeurer sans projet. Le rapport suggère que "Les caisses de retraite pourraient être les acteurs principaux de la mise en œuvre de ce bilan". Au travail, comme dans le bénévolat, les aînés constituent une vraie ressource potentielle. "Pourtant à peine un tiers des seniors s'impliquent aujourd'hui dans une association, souvent par crainte de perdre leur liberté." Des gains qualitatifs restent à faire tant dans l'emploi associatif des seniors que dans la valorisation sociale du rôle des associations. "Les dirigeants ont une obligation de résultat même si l'on est un mouvement associatif fondé sur le bénévolat. Il faut arrêter de se protéger derrière le traditionnel « nous ne sommes que des bénévoles », nous confiait il y a peu la dirigeante d'une association de seniors. Mme Boutrand suggère encore que "les collectivités territoriales proposent de véritables conventions d'engagement réciproque qui permettraient ainsi de mieux mesurer le rôle des associations dans la prévention et dans la cohésion sociale et donneraient plus de visibilité aux bénévoles qui s'y'engagent."

Elle juge qu'il faut supprimer les freins à l'envie d'engagement associatif qui est souvent moindre en France qu'à l'étranger. Il faudrait "que soient développées les formations au management associatif pour mieux accompagner les ressources humaines que sont les bénévoles." Car il existe un véritable capital associatif que peuvent accompagner des "métiers d'utilité sociale"

Une cité ouverte à tous les âges Le quatrième enjeu consiste à accompagner le parcours résidentiel dans une cité ouverte à tous les âges. La migration qui marque la retraite déplace les ressources, et les besoins, vers le Midi et l'Atlantique. Mais, partout "il est nécessaire de penser l'avenir dans un

logement adaptable même quand le vieillissement semble une donnée lointaine". Même riches, "les seniors vieilliront et l'avantage en termes de consommation pourrait s'avérer très onéreux en termes de services à financer quelques années plus tard". Le Conseil économique et social incite donc à "la mise en œuvre d'outils qui permettent aux collectivités de mesurer l'impact de ces mobilités de seniors dans toutes les dimensions économiques, sociales et culturelles." Le pacte intergénérationnel préconisé suggère aussi un rôle spécifique des collectivités qui devraient "désigner un élu spécifique chargé du troisième âge dans les équipes municipales, différent de celui en charge des politiques gérontologiques". Sa fonction sera de veiller à la prise en compte des objectifs intergénérationnels dans "tous les choix d'équipements publics et particulièrement dans la gestion du logement". Cette orientation inclut évidemment la diffusion du numérique, "outil indispensable pour maintenir du lien tant au niveau privé que dans les quartiers, dans les villes mais aussi particulièrement dans des territoires plus isolés en prenant garde à ne pas ajouter de fracture numérique à certaines situations de fractures sociales pré existantes". Bref, encore plus demain qu'aujourd'hui, "les générations ne se succèdent plus mais qu'elles vivent ensemble". Et "on peut dire que tout n'est pas joué à 50 ans. N'est ce pas le moment de s'interroger sur l'organisation de notre société et permettre à la culture d'engagement de se perpétuer et de se développer ?"